

Le Parlement européen demande à la Commission de revoir sa copie

© 23/10/2019 |  Terre-net Média

Le Parlement européen s'est opposé mercredi aux méthodes d'évaluation des pesticides recommandées par la Commission qu'il a jugées insuffisantes, l'eurodéputé français Pascal Canfin (Renew Europe) dénonçant une « législation au rabais » pour protéger les abeilles.

Le projet de règlement présenté par l'exécutif européen vise à établir des méthodes d'évaluation des pesticides, dans le cadre de leur procédure d'autorisation sur le territoire de l'Union européenne. Or, selon la résolution votée par le Parlement à une écrasante majorité (533 voix pour, 67 contre et 100 abstentions) cette méthodologie ne prend pas tout à fait en compte **les recommandations de l'Efsa**, l'Autorité européenne de sécurité des aliments.

« Nous demandons désormais à la Commission de revoir sa copie, et de nous présenter une législation qui écarte les pesticides les plus dangereux pour **les pollinisateurs** », a réagi Pascal Canfin, le président de la commission Environnement du Parlement européen.

Le commissaire européen chargé du dossier, Vytenis Andriukaitis, a exprimé sa déception car il avait trouvé une majorité auprès des États membres au bout de longues années. « Malheureusement, ce n'est pas une bonne nouvelle pour les abeilles. Non, nous n'étions pas en train d'abaisser le niveau actuel de protection. Oui, nous avons réussi, difficilement, à obtenir le soutien de 19 États membres. Maintenant, les abeilles de l'UE sont de retour à la case départ et c'est regrettable », a-t-il réagi sur Twitter.

Le texte proposé par la Commission européenne « reste silencieux en ce qui concerne la toxicité chronique pour les abeilles communes ainsi que la toxicité pour les bourdons et les abeilles solitaires », déplore le Parlement. Ce dernier estime également que le texte ne « correspond pas aux évolutions les plus récentes des connaissances scientifiques et techniques ».

L'objection du Parlement va obliger la Commission à présenter un nouveau texte.

Lire aussi : [Étude Inra/CNRS - Les abeilles plus rentables que les phytos en colza ? Terres Inovia nous éclaire](#)

« Nouvelle victoire pour la protection des abeilles (...) Les lignes bougent ! », s'est félicitée Elisabeth Borne, ministre française de la transition écologique, sur Twitter.

Pour les eurodéputées Agnes Evren et Nathalie Colin-Oesterlé (PPE, droite), la Commission doit intégrer toutes les propositions de l'Efsa. « Cette dernière propose de ne pas se contenter d'étudier l'impact des produits phytopharmaceutiques sur les abeilles communes mais bien d'inclure plus largement les pollinisateurs et de tenir compte des effets à long terme de ces produits », ont-elles souligné.

« C'est une belle victoire que nous venons de remporter aujourd'hui, non seulement pour les abeilles, mais pour la vie sur terre : le déclin des pollinisateurs est un enjeu majeur pour la protection de l'environnement mais également pour la production agricole, car près de 35 % de la production agricole mondiale dépend des pollinisateurs », a commenté Eric Andrieu, du groupe S&D (gauche).